

Augmentation du capital annoncée

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Djebel Oust -1111 Bir Mcherga Zaghouan-

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2013 a décidé d'augmenter le capital social de **2 506 125 dinars** pour le porter de **17 542 875 dinars** à **20 049 000 dinars** et ce, par incorporation d'une partie du report à nouveau d'un montant de **2 506 125 dinars**. La date d'attribution gratuite a été fixée au **18 Juillet 2013**.

Modalité de l'augmentation :

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de **2 506 125 actions nouvelles gratuites** de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 17 542 875 actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse, à raison **d'une (1) action nouvelle gratuite pour sept (7) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 2 506 125 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2013**.

Cotation en Bourse :

-Les actions anciennes SOTUVER seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, **à partir du 18 Juillet 2013**.

-Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse **à partir du 18 Juillet 2013** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

-Les droits d'attribution seront négociables en Bourse **à partir du 18 Juillet 2013**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM **à compter de la journée de bourse du 18 Juillet 2013**.